

Aide aux devoirs

Périscolaires élémentaires du soir

Quel public ?

6-11 ans – élèves scolarisés dans une école élémentaire à Cergy

Quoi ?

Les périscolaires élémentaires du soir visent à proposer à tous les élèves scolarisés à Cergy du CP au CM2, un lieu d'accueil et de travail à travers des ateliers d'aide aux leçons et des ateliers ludo-éducatifs.

Une fois leurs leçons apprises dans un pôle dédié, les enfants rejoignent un pôle détente, laissant les encadrants développer une approche plus individualisée auprès de leurs camarades ayant besoin d'une aide renforcée.

Les tarifs sont établis en fonction du quotient familial.

Quand ?

- lundi, mardi, jeudi, vendredi – 16h30 à 18h30, avec la possibilité d'un départ à 17h45.
- Le temps dédié à l'aide aux leçons est de 45 min pour tous, il peut être prolongé pour les enfants ayant besoin d'une approche plus individualisée.

Par qui ?

L'encadrement est assuré par des enseignants volontaires et par des bénévoles formés préalablement au sein de chaque groupe scolaire dans le respect des méthodes pédagogiques utilisées par les enseignants du groupe scolaire. La coordination est effectuée par le responsable périscolaire.

Comment s'inscrire ?

1. Complétez le dossier d'inscription aux activités périscolaires
2. [Effectuez une réservation pour les périodes concernées](#)

Je veux aider !

Vous souhaitez apporter votre aide bénévole ? Contactez le pôle Conseils, ressources et pédagogie au sein de la direction de l'éducation : [01 34 33 44 00](tel:0134334400)

Accompagnement à la scolarité

Quels publics ?

- Collégiens
- Lycéens

Quoi ?

Favoriser la réussite scolaire et éducative des jeunes et leur permettre une ouverture culturelle, scientifique, sportive et citoyenne en lien avec les ressources locales.

Il s'agit d'un accompagnement collectif gratuit inscrit dans le cadre du dispositif national Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS).

- aide aux devoirs : savoir s'organiser, apprendre et résoudre un exercice
- ateliers éducatifs et sorties afin d'élargir les centres d'intérêt des jeunes ; participation à des projets collectifs.

Quand et où ?

- Aide aux devoirs : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 17h30 à 19h, dans vos [maisons de quartier](#)
- À noter : les mercredis, aucun accompagnement à la scolarité n'est proposé. Les collégiens et lycéens peuvent en revanche se rendre en [maisons de quartier](#) ou au [Bureau information jeunesse](#), les mercredis après-midis, pour [être aidés dans leurs projets](#).

A quelles conditions ?

- contrat signé avec le jeune et ses parents, puis suivi tout au long de l'année par le référent ville
- engagement annuel de fréquenter l'aide aux devoirs au moins deux fois par semaine et de participer aux projets collectifs proposés

Qui peut formuler la demande ?

- le collègue

- les référents animation jeunesse à la ville de Cergy
- les acteurs sociaux
- les parents

Par qui ?

Des bénévoles et des étudiants (niveau bac +2 minimum) encadrés par les référents jeunesse à la ville de Cergy

Comment en bénéficier ?

Prendre RDV avec le référent animation jeunesse dans la [maison de quartier](#) la plus proche.

Dispositifs proposés par les acteurs locaux

AFEV

- accompagnement scolaire pour les collégiens et lycéens en filière professionnelle
- accompagnement des enfants nouvellement arrivés en France
- accompagnement individualisé à domicile pour les collégiens et les primaires (2 heures / semaine)

Plus d'infos ?

- [Consultez le site web](#)

Je veux aider !

L'AFEV recrute des étudiants âgés de 18 à 25 ans, disponibles 4h par semaine minimum pendant l'année scolaire, sans condition de diplôme.

AMFS – Aide moi à faire seul

- Soutien scolaire à destination des lycéens souhaitant s'améliorer dans les matières scientifiques par des étudiants bénévoles de l'ENSEA (École nationale supérieure de l'électronique et de ses applications située à Cergy).
- A la Maison de quartier des Linandes les lundis et mercredi de 17h30 à 19h30.
- Gratuit, sur inscription auprès de Naïma Sassi, animatrice Accompagnement projets jeunes au sein de la maison de quartier : 01 34 33 77 90

APR – Association pour la rencontre

- Une « école de quartier » pour approfondir un travail fait en classe, orienter des recherches documentaires, proposer des approches pour être progressivement autonome ;
- Tous les mardis et jeudis en période scolaire de 17h45 à 19h

Expli’Cité

- Au sein des [collèges Gérard Philipe, La Justice et Moulin à Vent](#) : accompagnement personnalisé et stimulation des collégiens, tous les jours en semaine à raison de 2 séances / semaine / élève
- Au sein des [LCR des quartiers Axe majeur / Horloge](#) : soutien scolaire sur PC/tablette pour les jeunes du CP à la terminale le lundi, mercredi et vendredi
- Tutorat réalisé par des bénévoles, formés et encadrés par l’association
- Gratuit, sur inscription auprès de contact@expli-cite.org, selon le niveau de l’élève et le nombre de places restantes

Plus d’infos ?

- [Consultez le Facebook de l’association Expli’Cité](#)

Je veux aider !

Expli’Cité recherche des bénévoles (étudiants, actifs, retraités, sans activité) disponibles 2h par semaine pour booster et stimuler les jeunes dans leur scolarité.

Je veux faire une mission de service civique !

Expli’Cité recherche des candidats de moins de 26 ans, disponibles 26h par semaine pour une mission de coordination au sein des collèges, mission indemnisée 580 euros nets / mois.